



Fiche syndicale de mutation en Polynésie

A imprimer, compléter et retourner au :

Snes Polynésie

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél./fax. : 57 27 68

Votre identifiant SNES :

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Catégorie (certifié, agrégé, hors classe ...) :

Discipline :

Echelon : Date de promotion :

Etablissement : code, nom et ville :

Ancienneté dans le poste :

Situation familiale :

¨ Célibataire ¨ marié(e) ¨ divorcé(e) ¨ veuf(ve) ¨ pacsé(e)*

* les personnes pacées ne sont pas considérées comme conjoint par la DES.

Poste double demandé : ¨ oui ¨ non Si oui, poste simple accepté ¨ oui ¨ non

Rapprochement de conjoint : ¨ oui ¨ non

Attention ! le rapprochement de conjoint n'entre plus en compte dans le barème lors d'une mutation externe

Si oui à une des lignes précédentes :

Nom du conjoint : profession du conjoint :

Si le conjoint est enseignant :

Catégorie :

Discipline :

Échelon :

Avez-vous des enfants ? " oui " non

Si oui, précisez leur âge, leur niveau scolaire, et s'ils viendraient avec vous en Polynésie :

Avez-vous au moins 1 enfant commun avec le conjoint ? (important en cas de pacs ou de concubinage)

Vos coordonnées :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

Ordre des vœux : important ! Depuis cette année, 30 points sont attribués aux vœux sur les îles éloignées (Marquises, Tuamotu, Australes) et 20 points sur les vœux portant sur la ZEP de Fa'aa (et seulement pour ces vœux).

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.